



COVEA ACTIONS EUROPE HORS EURO



Le document d'information périodique ne fait pas l'objet d'une certification par le Commissaire aux comptes de l'OPC.

État du patrimoine

Éléments de l'état du patrimoine	Devise de comptabilité de l'OPC : EUR	Montant à l'arrêté périodique
a) Titres financiers éligibles mentionnés au 1° d du code monétaire et financier	166 141 811,88	
b) Avoirs bancaires	2 696 767,34	
c) Autres actifs détenus par l'OPC		58 108 742,30
d) Total des actifs détenus par l'OPC (lignes a+b+c)		226 947 321,52
e) Passif		-46 783 087,48
f) Valeur nette d'inventaire (lignes d+e =	actif net OPC)	180 164 234,04

Nombre de parts ou actions en circulation et valeur nette d'inventaire par part ou action

Parts ou actions	Nombre de parts ou actions en circulation	Devise parts ou actions	Valeur nette d'inventaire par part ou action (Valeur Liquidative)
PART AC / FR0000441628	2 276 145,9155	EUR	79,15

Portefeuille titres

	Pourcentage	
Éléments du portefeuille titres	Actif net	Total des actifs
a) Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un marché réglementé au sens de l'article L. 422-1° du code monétaire et financier.		52.07
et b) Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un autre marché réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu, ouvert au public et dont le siège est situé dans un Etat membre de l'Union européenne ou dans un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen.	65,58	52,07
c) Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la cote officielle d'une bourse de valeurs d'un pays tiers ou négociés sur un autre marché d'un pays tiers, réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu et ouvert au public, pour autant que cette bourse ou ce marché ne figure pas sur une liste établie par l'Autorité des marchés financiers ou que le choix de cette bourse ou de ce marché soit prévu par la loi ou par le règlement ou les statuts de l'OPC / du fonds d'investissement à vocation générale.	26,64	21,14
d) Les titres financiers nouvellement émis mentionnés au 4° du I de l'article R. 214-11 / 4° du I de l'article R.214-32-18 du code monétaire et financier.	-	-
e) Les autres actifs	5,66	4,49

Répartition des actifs par devise

	Montant En devise de comptabilité			
	de l'OPC		Pourcentage	
Devises (10 principales devises)	EUR	Actif net	Total des actifs	
GBP	81 494 797,49	45,23	35,92	
CHF	47 987 649,40	26,64	21,14	
DKK	12 774 284,52	7,09	5,63	
SEK	12 485 047,38	6,93	5,50	
EUR	7 221 909,00	4,01	3,18	
NOK	4 178 124,09	2,32	1,84	
-	-	-	-	
-	-	-	-	
-	-	-	-	
-	-	-	-	
Autres devises	-	-	-	
Total	166 141 811,88	92,22	73,21	

Répartition des actifs par pays de résidence de l'émetteur

	Pourcentage		
Pays (10 principaux pays)	Actif net	Total des actifs	
Royaume-Uni	43,64	34,66	
Suisse	26,64	21,14	
Danemark	7,09	5,63	
Suède	6,93	5,50	
Norvège	2,32	1,84	
Jersey	2,18	1,73	
Luxembourg	1,85	1,47	
Irlande	1,57	1,24	
-	-	-	
-	-	-	
Autres pays	-	-	
Total	92,22	73,21	

Répartition des actifs par secteur économique

	Pourcentage		
Secteur économique (10 principaux secteurs)	Actif net	Total des actifs	
Pharmacie	12,30	9,76	
Produits alimentaires	9,55	7,58	
Services d'appui professionnels	8,17	6,49	
Matériaux de construction : autres	5,95	4,72	
Sociétés pétrolières et gazières intégrées	5,58	4,43	
Logiciels	5,24	4,16	
Biotechnologie	3,57	2,83	
Chimie de spécialité	3,20	2,54	
Services financiers diversifiés	3,08	2,45	
Distillateurs et viticulteurs	3,02	2,40	
Autres secteurs	32,56	25,85	
Total	92,22	73,21	

Ventilation des autres actifs par nature

	Pourcentage		
Nature d'actifs	Actif net	Total des actifs	
PARTS OU ACTIONS D'OPCVM :	5,66	4,49	
- Fonds professionnels à vocation générale	-	-	
- OPCVM nourriciers	-	-	
- Fonds professionnels spécialisés	-	-	
- Fonds de capital investissement (FCPR, FCPI, FIP)	-	-	
- OPCI et OPPCI (Organismes Professionnels de Placement Collectif Immobilier)	-	-	
- Autres	5,66	4,49	
AUTRE NATURE D'ACTIFS :	-	-	
- Bons de souscription	-	-	
- Bons de caisse	-	-	
- Billets à ordre	-	-	
- Billets hypothécaires	-	-	
- Autres	-	-	
TOTAL	5,66	4,49	

5

Indication des mouvements intervenus dans la composition du portefeuille titres, au cours de la période de référence

Éléments du portefeuille titres	Mouvements (en montant)		
Devise de comptabilité de l'OPC : EUR	Acquisitions	Cessions / Remboursements	
 a) Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un marché réglementé au sens de l'article L. 422-1° du code monétaire et financier. et b) Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un autre marché réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu, ouvert au public et dont le siège est situé dans un Etat membre de l'Union européenne ou dans un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen. 	52 579 232,39	25 235 591,27	
c) Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la cote officielle d'une bourse de valeurs d'un pays tiers ou négociés sur un autre marché d'un pays tiers, réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu et ouvert au public, pour autant que cette bourse ou ce marché ne figure pas sur une liste établie par l'Autorité des marchés financiers ou que le choix de cette bourse ou de ce marché soit prévu par la loi ou par le règlement ou les statuts de l'OPC / du fonds d'investissement à vocation générale.	14 368 729,49	5 494 676,49	
d) Les titres financiers nouvellement émis mentionnés au 4° du I de l'article R. 214-11 / 4° du I de l'article R.214-32-18 du code monétaire et financier.	-	-	
e) Les autres actifs	15 748 098,50	11 731 984,00	
Total sur la période	82 696 060,38	42 462 251,76	

Frais de gestion

Commission de surperformance (frais variables) : montant et % des frais sur la période	Montant	%
Catégorie de part :		
PART AC / FR0000441628	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-

Indication des données chiffrées relatives aux distributions unitaires sur résultat et/ou sur plus ou moins-values nettes réalisées (« PVNR »), versées au cours de la période ou à verser, après déduction des impôts

Date	Catégorie de parts/actions	Devise parts/actions		Montant net unitaire	Crédit d'impôt unitaire	
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers réglement SFTR

(en devise de comptabilité de l'OPC)

L'OPC n'a pas eu recours aux opérations entrant dans le cadre du règlement SFTR au cours de la période.